

## **A.P.A.C.H.E**

Autrement Pour les Aménagements des  
Contournements (routiers et ferroviaires) de  
l'Habitat de l'Est

Siège social : 7, allée du Château  
69780 MIONS

[www.apache-mions.fr](http://www.apache-mions.fr)

tel : 06 29 98 45 10



## **LETTRE D'INFORMATION N° 10**

### Face à la situation APACHE CONTINUE LE COMBAT

**Lorsque l'on décide de s'engager dans l'opposition à un projet imposé, mettant en péril son environnement, sa sécurité, et dévalorisant son patrimoine, il faut un engagement total sans faille, mené avec détermination jusqu'au bout.**

**Il n'est pas non plus admissible qu'à la première bataille perdue, on se résigne à signer une reddition et un armistice sans condition.**

**L'histoire montre que seule la détermination, même si les conditions ne sont pas forcément favorables, permet de l'emporter.**

**APACHE** a décidé de résister, et s'engagera avec FRACTURE pour continuer le combat contre un projet devenu politique, dénaturant de fait la grande idée EUROPEENNE de réaliser un réseau ferroviaire de transport fret performant.

Depuis 2001 les ministres se sont succédés, de déclarations péremptoires en décisions contradictoires, l'interventionnisme de sénateurs ou de députés jouant sur leurs amitiés ministérielles, a contribué à fausser le vrai enjeu d'un projet européen majeur pour l'avenir du transport de marchandises.

Ceux qui pensent que la solution consiste simplement à demander l'enfouissement de la ligne sur le passage de leur territoire, renient tout le travail de proposition fait depuis 8 ans et abdiquent devant l'intransigeance de technocrates et de politiques de tout bord refusant tout dialogue contradictoire.

#### ➤ **Point actuel de l'avancement du projet.**

##### **Le 2 Février 2009**

Le conseiller du Premier Ministre nous recevait en préfecture, accompagné du directeur général des transports terrestres. Nous avons eu un entretien plus que positif. Nos interlocuteurs concluaient le rendez-vous en nous affirmant **que ce projet ne pouvait pas se réduire qu'à un problème budgétaire.**

##### **Le 3 mars 2009**

Le COPIL (comité de pilotage) réunit sous la présidence du Préfet avec RFF et DRE décidait, de ne retenir que quatre fuseaux pour la partie sud du CFAL, soit deux sur MIONS nord A46, un sur MIONS sud Croix rouge et un hors agglomération le long de la LGV.

A cette réunion ceux qui par délibération s'étaient prononcés pour la variante LGV ont brillés par leur absence. **« Gérard COLLOMB pour le Grand Lyon, Jean Jacques QUEYRANNE pour La Région et Michel MERCIER pour le conseil général ».**

Vous avez dit concertation ? Consultation ? Alors pourquoi le préfet n'a pas invité toutes les associations contributives à la consultation ? Un seul représentant pour les neuf associations composant FRACTURE.

Pourquoi il a-t-il fait la part belle aux représentants de l'Isère et de la Loire ?

Le lobbying politique a joué un rôle essentiel dans ce choix.

**Le 20 Avril 2009** nouvelle convocation à un COPIL à la surprise de tout le monde

En effet jamais un délai aussi court ne s'était écoulé entre deux COPIL.

Alors pourquoi une telle précipitation ? Pourquoi au bout de deux ans, le ministre décide enfin de recevoir deux élus le matin de la réunion plénière en préfecture, pour les informer en avant première de la décision qui sera présentée l'après midi. Décision qu'il avait déjà prise le 15 avril, contre toute attente, soit 5 jours avant le COPIL. Alors que la règle veut que le Ministre prenne sa décision à l'issue de la réunion.

Et la décision tombe. Le choix est présenté : plaine d'Heyrieux-Sibelin nord, soit en clair, *le long des lotissements du sud de la commune de Mions.*

## **La décision ministérielle présentée au COPIL du 20 avril réintroduit la perspective d'un doublement de la ligne historique**

Extrait de la décision

Enfin, la section Saint-Fons - Grenay de la voie ferrée Lyon - Grenoble est une des sections les plus chargées du nœud ferroviaire lyonnais. En effet, les études de capacité de l'itinéraire Saint-Fons - Grenay conduites par RFF ont révélé que cette section était saturée aux heures de pointe, indépendamment de toute augmentation des circulations de fret. Dans ce contexte et afin d'accompagner la croissance des trafics dans les meilleures conditions possibles, j'ai demandé au Vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable de nommer un de ses membres afin de conduire une mission de coordination des réflexions prospectives sur le nœud ferroviaire lyonnais. Cette mission permettra notamment d'étudier différents scénarios d'aménagements en précisant leur opportunité, la consistance des travaux associés et leur horizon de pertinence. Chacun de ces scénarios devant porter une attention particulière aux mesures permettant une meilleure insertion des voies ferrées dans les tissus urbains qu'elles traversent.

**En clair le secrétaire d'état a demandé à RFF de faire les études nécessaires au doublement des voies sur la ligne historique qui coupe MIONS en deux, ce que le MINISTRE Perben avait exclu par sa Décision Ministérielle de 2007,**

### ➤ **Conséquences induites**

En acceptant au sud le tracé tel qu'il est proposé la municipalité de MIONS accepte maintenant ce que nous refusons depuis bientôt 8 ans. Il faut d'autre part garder à l'esprit que le nord de notre commune, déjà largement pénalisée par la coupure de l'A 46 Sud serait sacrifié par un trafic ferroviaire fret et voyageurs 24H/24 sur la ligne historique.

En aucun cas la décision ministérielle n'indique que le tracé au Sud de la commune sera enterré.

Il ne faut pas oublier que même partiellement couverte les risques majeurs en cas d'accident ne sont pas du tout atténués : dans un espace confiné la concentration de produits toxiques et explosifs accentués par un effet pompe à vélo ferait l'effet d'une bombe pour notre ville.

### ➤ **Pourquoi APACHE s'oppose à ce tracé :**

APACHE défend un projet EUROPEEN de transport du fret par le ferroviaire,

APACHE œuvre pour proposer des solutions efficaces pour répondre aux exigences de développement durable.

APACHE s'est engagé pour une vraie alternative et un vrai report modal du fret routier vers le fret ferroviaire.

APACHE s'oppose à un projet purement lyonnais qui deviendra caduque dès sa mise en service.

APACHE refuse un projet politique dont le seul enjeu est le coût pour satisfaire quelques exigences catégorielles, mais sans ambition.

## ➤ Aujourd'hui que pouvons nous faire sous l'égide de FRACTURE?

La décision ministérielle qui vient d'être prise peut très bien être remise en cause, comme l'a été celle du précédent ministre, jusqu'au décret d'utilité publique qui n'interviendra pas avant 2 ans minimum, à la suite des concertations et de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Plusieurs axes de défenses sont possibles.

- 1- Veiller au respect des procédures, et aux règles de financement du projet tout au long de son élaboration.
- 2- Utiliser toutes les échéances électorales à venir en s'impliquant dans le débat politique.
- 3- Préparer les actions juridiques devant le tribunal administratif et le conseil d'état.
- 4- Démontrer l'inconséquence de l'utilisation des lignes existantes incapables de répondre à la priorité donnée au fret par la commission européenne.

### • L'incohérence du discours du secrétaire d'état :

#### Déclaration ministérielle du 11 décembre 2008 (Origine Site Web Ministère)

Dominique BUSSEREAU se félicite de la priorité donnée au fret par la Commission européenne

*« Trois ans après l'adoption de ce règlement par les Etats membres et le Parlement européen, chaque pays devra mettre en service un corridor dédié au fret international, avec des circulations prioritaires pour les trains de fret. »*

Dominique BUSSEREAU a salué cette initiative, qui promeut le fret ferroviaire en Europe et vise à mettre en place un vrai réseau ferroviaire européen composé de plusieurs corridors internationaux identifiés par les États membres.

Pour le secrétaire d'Etat chargé des Transports, *« le transport de fret va bénéficier de meilleures conditions de circulation, y compris en lui donnant parfois la priorité sur le trafic de passagers. Ce règlement que je soutiens, favorisera le développement du fret, notamment sur les trajets internationaux où il est le plus pertinent ».*

#### Décision ministérielle du 15 avril 2009

Extrait :

Le dossier de consultation montre enfin que les fuseaux de passage se raccordant au nord de Vienne sont les plus courts, les moins coûteux et qu'ils répondent de façon plus complète à l'ensemble des fonctionnalités fixées dans le cahier des charges du projet. En effet, les fuseaux « A46 - Sibelin Nord », « Plaine d'Heyrieux - Sibelin Nord » et « A46 - Sibelin Sud » permettent d'acheminer l'ensemble des trafics fret (trafic de transit et trafic en relation avec le site de Sibelin). Ils rendent ainsi possible un développement accru des services de transport de voyageurs sur les lignes ferroviaires existantes. Ils offrent également des possibilités d'amélioration qualitative de la desserte entre les agglomérations du Département de la Loire et l'est de la région Rhône-Alpes, en particulier l'aéroport de Saint-Exupéry.

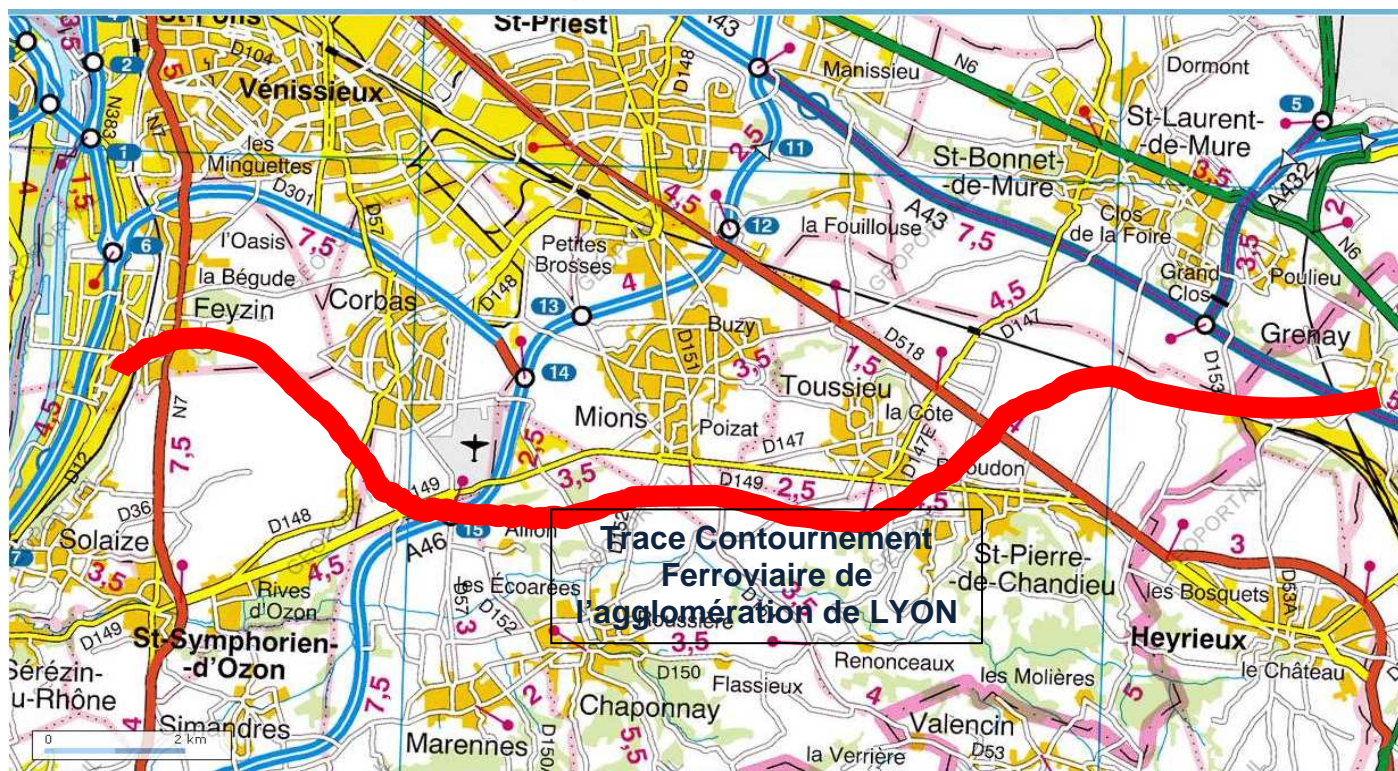
**On constate donc que la décision ministérielle du 15 avril 2009 est en opposition avec sa déclaration du 11 décembre 2008**

➤ **Nos conclusions.**

- ❖ Le plan de bataille est en place, nos outils, nos arguments sont affutés.
- ❖ Les avocats collaborant avec FRACTURE sont partie prenante et très motivés, ce qui prouve que le dossier est solide et recevable.
- ❖ Votre implication, votre mobilisation sont indispensables. Vous nous aider financièrement en adhérant à votre ASSOCIATION APACHE. Faites le pour montrer votre implication.
- ❖ APACHE COMPTE SUR VOUS
- ❖ Soyez solidaires, nous sommes tous concernés, les Miolands du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest
- ❖ Vous voulez protéger votre patrimoine d'une dévalorisation future, vous voulez protéger votre environnement contre les nuisances, par des décisions inconsidérées, alors engagez-vous à le défendre.

Pour le bureau, Le président, Jean-Claude Girault

*Jean Claude Girault*



Je désire adhérer à l'association A P A C H E

Adhésion individuelle : 8 €      Adhésion de couple : 12 € (chèque à l'ordre de APACHE)

Nom.....

Prénom(s).....

Adresse..... Code Postal.....

N° de téléphone..... N° de Portable.....

Adresse Email.....

Découper ce coupon et le transmettre au nom de l'association APACHE – Boîte aux lettres :

Maison des Associations, 7 allée du Château 69780 Mions –

Je fais un don

Montant .....